

Formation pour Adultes

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Commercialisation des vins

Du 12 octobre 2020 au 07 mai 2021
Au LPA Amboise

Objectifs de la formation :

Savoir établir une politique commerciale cohérente pour une exploitation viticole.
 Maîtriser les techniques de vente du vin d'une activité commerciale salariée ou indépendante.

Public

Salarié en CDD ou en CDI
 Demandeurs d'emploi
 Exploitants ou conjoints

Débouchés

Salarié viticole en charge du suivi de la commercialisation des produits de l'exploitation.
Animateur commercial d'une entreprise viticole (Prospection commerciale, présentation des produits ...).
Représentant qui assure la commercialisation des vins pour une ou plusieurs entreprises.

Conditions d'admission

- 1/ Avoir 18 ans révolu
- 2/ Être titulaire d'un diplôme de niveau IV ou d'un BTA Viticulture Œnologie ou d'un BTSA Viticulture ou sur décision de la DRAAF d'un niveau équivalent.
- 3/ Ou être titulaire d'un BAC et justifier de 3 années d'activités à temps plein.
- 4/ Avoir un projet professionnel correspondant aux objectifs de la formation.

Financement

Frais de Formation

La prise en charge des frais de formation dépend de la situation du candidat à l'entrée en formation :

- 1/ Demandeur d'emploi = Conseil Régional
- 2/ Salarié en activité (CDI) ou en fin de CDD = CPF Projet de transition professionnelle - FONGECIF
- 3/ Pour les stagiaires indépendants, prendre contact avec le Centre de Formation

Rémunération

La rémunération sera étudiée au cas par cas avec les organismes compétents en fonction des différents critères d'attribution.

Évaluation

Les candidats sont évalués en unités capitalisables (UC) au cours de la formation sur l'acquisition de compétences professionnelles.

Pour obtenir le diplôme « CS Commercialisation des vins », le candidat doit avoir validé chacune des 4 Unités Capitalisables (voir ci-contre).

Si l'une des 4 UC n'est pas obtenue l'année de la formation, le candidat a 5 ans pour la valider et obtenir le diplôme.

Contact

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours

Lycée Professionnel Agricole d'Amboise - **Unité de Formation continue**

46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex

Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68

Courriel : formation-pro-continue.amboise@educagri.fr / Site : www.epl-amboisechambray.fr

Présentation de la Formation

La formation se déroule sur 7 mois de mi-octobre à début mai et alterne entre des :

- ↳ périodes de formation en Centre : 600 heures soit 15 semaines.
- ↳ périodes de stage pratique en entreprise : 420 heures soit 12 semaines.

La formation est assurée :

- ↳ Par des formateurs vacataires du secteur viticole : vignerons, conseillers techniques indépendants ou salariés de Chambres de l'Agricultures, animateurs de différents organismes de la filière viticole, enseignants.
 - ↳ A travers des cours théoriques en salle, des études de cas concrets (visites d'entreprise, des dégustations techniques).
- Les stagiaires ont accès à un Centre de Documentation et d'Informations et à un Centre De Ressources et des salles informatiques.

Le Certificat de Spécialisation en Commercialisation des vins est composé :

Blocs de compétences professionnelles	Contenu
UC 1 : 150 h Présenter les composantes de la politique commerciale de l'entreprise.	S'informer sur l'évolution du marché des vins en France et dans le monde.
	Présenter les éléments de la stratégie commerciale d'une entreprise.
	Déterminer les méthodes commerciales adaptées au public visé et à la politique définie par l'entreprise.
UC 2 : 150h Utiliser les techniques de vente et de négociation	Réaliser une action de prospection à partir d'un fichier prospects.
	Préparer l'entretien de vente et/ou de négociation.
	Mener un entretien de vente et/ou de négociation.
UC 3 : 80h Assurer le suivi des ventes dans le respect de la réglementation	Gérer les stocks.
	Gérer les expéditions et les règlements.
	Gérer le point de vente.
UC 4 : 220h Présenter les différents types de vins	Localiser les zones de production.
	Décrire le mode d'élaboration de certains types de vins.
	Identifier les caractéristiques du vin par une dégustation.

Le plan d'évaluation comporte 3 épreuves qui évaluent les 4 blocs de compétence (Unités Capitalisables) :

Modalité d'évaluation	SPE 1 Dossier Support d'évaluation + entretien d'explicitation	SPE2 Mise en situation + entretien d'explicitation	SPE3 Dégustation + entretien explicitation
Compétences professionnelles	UC 1 + UC 2	UC 3	UC4
Date prévisionnelle	Avril	Avril	Avril
Support pour la préparation	Lieu de stage + Centre		
Intitulé	Réaliser un plan d'action commerciale	Présenter une action de vente	Présenter une dégustation en localisant les zones de production